



Comptes sociaux au 31 décembre 2024

BILAN ACTIF				
FENIE BROSSETTE				
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024				
ELEMENTS	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/2024	NET AU 31/12/2023
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)				
Frais préliminaires	6.705.388,90	6.547.675,95	157.712,95	236.466,75
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6.705.388,90	6.547.675,95	157.712,95	236.466,75
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)				
Immobilisations en recherche et développement	5.911.118,99	4.944.294,09	966.824,90	598.331,93
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5.471.017,99	4.944.294,09	526.723,90	158.230,93
Fonds commercial	440.101,00		440.101,00	440.101,00
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)				
Terrains	17.700.000,00		17.700.000,00	17.700.000,00
Constructions	61.577.828,17	44.662.013,29	16.915.814,88	19.244.565,72
Installations techniques, matériel et outillage	110.255.905,42	92.383.537,01	17.872.368,41	17.929.270,24
Matériel de transport	9.254.131,38	7.567.167,80	1.686.963,58	1.115.201,45
Mobilier, Matériel de bureau et aménagement divers	44.001.336,96	42.121.367,47	1.879.969,49	1.678.736,42
Autres immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)				
Prêts immobilisés	482.172,50		482.172,50	482.172,50
Autres créances financières	307.299,86		307.299,86	307.299,86
Titres de participation	174.872,64		174.872,64	174.872,64
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	255.887.882,32	198.226.055,61	57.661.826,71	58.984.745,01
ACTIF CIRCULANT				
Stocks (F)				
Marchandises	243.054.219,08	23.936.254,57	219.117.964,51	160.321.207,38
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours	8.293.155,94		8.293.155,94	3.341.661,86
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)				
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	521.842.230,42	106.539.993,03	415.302.237,39	366.404.783,18
Autres débiteurs	22.851.692,50		22.851.692,50	12.823.109,36
Clients et comptes rattachés	443.155.357,32	106.539.993,03	336.615.364,29	305.491.883,78
Personnel	574.649,43		574.649,43	514.993,82
Etat	39.055.896,62		39.055.896,62	29.522.999,67
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	15.969.215,61		15.969.215,61	17.835.533,75
Comptes de régularisation - Actif	235.418,94		235.418,94	216.262,80
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	362.292,12		362.292,12	127.437,68
TOTAL II (F+G+H+I)	765.258.741,62	130.476.247,60	634.782.494,02	526.853.428,24
TRESORERIE				
Trésorerie-Actif	1.222.278,91		1.222.278,91	2.571.325,42
Chèques et valeurs à encaisser	19.126,24		19.126,24	101.125,45
Banques, T.G et C.C.P	1.170.777,65		1.170.777,65	2.287.603,35
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	32.375,02		32.375,02	182.596,62
TOTAL III	1.222.278,91		1.222.278,91	2.571.325,42
TOTAL GENERAL I+II+III	1.022.368.902,85	328.702.303,21	693.666.599,64	588.409.498,67

BILAN PASSIF			
FENIE BROSSETTE			
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			
ELEMENTS	NET AU 31/12/2024	NET AU 31/12/2023	
Total des capitaux propres (A)			
Capital social ou personnel (1)	143.898.400,00	143.898.400,00	
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Moins : Capital appelé	143.898.400,00	143.898.400,00	
Moins : Dont versé	143.898.400,00	143.898.400,00	
Prime d'émission, de fusion, d'apport	66.101.880,00	66.101.880,00	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	14.389.840,00	14.389.840,00	
Autres réserves	37.968.940,64	37.968.940,64	
Report à nouveau (2)	-117.769.335,33	-129.508.687,04	
Résultats nets en instance d'affectation (2)			
Résultat net de l'exercice (2)	14.407.477,61	11.739.351,71	
Capitaux propres assimilés (B)			
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Provisions pour amortissements dérogatoires			
Provisions pour plus-values en instance d'affectation			
Provisions pour investissements			
Provisions pour acquisition et construction de logement			
Autres provisions réglementées			
Dettes de financement (C)			
Emprunts obligataires	2.531.250,32	7.593.750,32	
Autres dettes de financement	2.531.250,32	7.593.750,32	
Provisions durables pour risques et charges (D)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Ecarts de conversion-passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	161.528.453,24	152.183.475,63	
DETTE DU PASSIF CIRCULANT (F)			
Fournisseurs et comptes rattachés	243.346.495,86	190.390.651,89	
Clients créiteurs, avances et acomptes	57.944.987,12	48.895.572,13	
Personnel	4.662.706,32	4.535.362,08	
Organismes sociaux	3.923.763,91	4.075.575,76	
Etat	48.043.995,55	39.060.847,49	
Comptes d'associés			
Autres créanciers	2.444.941,79	3.065.128,38	
Comptes de régularisation passif	22.736.925,80	14.721.115,59	
Autres provisions pour risques et charges (G)	81.447.923,64	81.004.955,60	
Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	1.035.030,12	899.718,83	
TOTAL II (F+G+H)	465.586.770,11	386.648.927,75	
TRESORERIE - PASSIF			
Trésorerie - Passif	66.551.376,29	49.577.095,29	
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie	40.537.564,35	3.150.000,00	
Banques (soldes créiteurs)	26.013.811,94	46.427.095,29	
TOTAL III	66.551.376,29	49.577.095,29	
TOTAL GENERAL I+II+III	693.666.599,64	588.409.498,67	

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéfice (+) - Déficit (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)				
FENIE BROSSETTE				
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024				
ELEMENTS	Opérations propres à l'exercice	Opérations exercices précédents	Totaux 31/12/2024	Totaux 31/12/2023
I - PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	551.620.590,47		551.620.590,47	484.268.252,88
Ventes de biens et services produits	146.416.555,86		146.416.555,86	118.698.447,85
Chiffre d'affaires	698.037.146,33		698.037.146,33	602.966.700,73
Variations des stocks de produits (+) (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	5.563.923,71		5.563.923,71	4.049.132,17
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	180.091,50		180.091,50	73.670,50
Reprises d'exploitation; transferts de charges	4.083.785,33		4.083.785,33	7.164.944,77
TOTAL I	707.864.946,87		707.864.946,87	614.254.448,17
II - CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises (2)	474.351.012,36		474.351.012,36	416.791.649,61
Achats consommés de matières et de fournitures (2)	71.456.435,32		71.456.435,32	69.535.186,56
Autres charges externes	69.536.293,62		69.536.293,62	52.854.113,89
Impôts et taxes	596.321,44		596.321,44	332.681,69
Charges de personnel	42.490.176,64		42.490.176,64	39.843.417,24
Autres charges d'exploitation	516.491,84		516.491,84	469.416,54
Dotations d'exploitation	24.306.917,29		24.306.917,29	16.952.550,49
TOTAL II	683.253.648,51		683.253.648,51	596.779.016,02
III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	24.611.298,36		24.611.298,36	17.475.432,15
IV - PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
Gains de change	1.163.493,69		1.163.493,69	1.144.202,41
Intérêts et autres produits financiers	17.105,19		17.105,19	18.868,48
Reprises financières; transferts de charges	127.437,68		127.437,68	1.983.787,43
TOTAL IV	1.308.036,56		1.308.036,56	3.146.858,32
V - CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts	5.265.041,43		5.265.041,43	5.153.367,13
Pertes de change	399.834,60		399.834,60	1.796.353,34
Autres charges financières				
Dotations financières	362.292,12		362.292,12	127.437,68
TOTAL V	6.027.168,15		6.027.168,15	7.077.158,15
VI - RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-4.719.131,59		-4.719.131,59	-3.930.299,83
VII - RESULTAT COURANT (III + VI)	19.892.166,77		19.892.166,77	13.545.132,32
VIII - PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	1.422.247,33		1.422.247,33	3.404.124,67
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants		62.300,00	62.300,00	282.069,04
Reprises non courantes; transferts de charges	208.113,60		208.113,60	5.657.731,25
TOTAL VIII	1.630.360,93	62.300,00	1.692.660,93	9.343.924,96
IX - CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	315.850,15		315.850,15	301.084,94
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	1.224.870,03	31.295,31	1.256.165,34	6.069.545,71
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	208.113,60		208.113,60	3.006.319,92
TOTAL IX	1.748.833,78	31.295,31	1.780.129,09	9.376.950,57
X - RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-118.472,85	31.004,69	-87.468,16	-33.025,61
XI - RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)	19.773.693,92	31.004,69	19.804.698,61	13.512.106,71
XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS	5.397.221,00		5.397.221,00	1.772.755,00
XIII - RESULTAT NET (XI - XII)	14.376.472,92	31.004,69	14.407.477,61	11.739.351,71
XIV - TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	710.803.344,36	62.300,00	710.865.644,36	626.745.231,45
XV - TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	696.426.871,44	31.295,31	696.458.166,75	615.005.879,74
XVI - RESULTAT NET (XIV - XV)	14.376.472,92	31.004,69	14.407.477,61	11.739.351,71

1) Variation de stocks :stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
2) Achats revendu ou consommés : achats -variation de stocks

ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)			
FENIE BROSSETTE			
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			
	ELEMENTS	31/12/2024	31/12/2023
1	Ventes de Marchandises (en l'état)	551.620.590,47	484.268.252,88
2	- Achats revendus de marchandises	474.351.012,36	416.791.649,61
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	77.269.578,11	67.476.603,27
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE	151.980.479,57	122.747.580,02
3	Ventes de biens et services produits	146.416.555,86	118.698.447,85
4	Variation stocks produits		
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	5.563.923,71	4.049.132,17
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	140.992.728,94	122.389.300,45
6	Achats consommés de matières et fournitures	71.456.435,32	69.535.186,56
7	Autres charges externes	69.536.293,62	52.854.113,89
IV	= VALEUR AJOUTEE	88.257.328,74	67.834.882,84
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	596.321,44	332.681,69
10	- Charges de personnel	42.490.176,64	39.843.417,24
V	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION	45.170.830,66	27.658.783,91
11	+ Autres produits d'exploitation	180.091,50	73.670,50
12	- Autres charges d'exploitation	516.491,84	469.416,54
13	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	4.083.785,33	7.164.944,77
14	- Dotations d'exploitation	24.306.917,29	16.952.550,49
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION	24.611.298,36	17.475.432,15
VII	± RESULTAT FINANCIER		

Comptes sociaux au 31 décembre 2024

TABEUAU DE FINANCEMENT

TABEUAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

En mad

FENIE BROSSETTE Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	EXERCICE		VARIATIONS A-B	
	2024	2023	EMPLOIS	RESSOURCES
Financement Permanent	161.528.453,24	152.183.475,63		9.344.977,61
Moins actif immobilisé	57.661.826,71	58.984.745,01		1.322.918,30
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2)	103.866.626,53	93.198.730,62		10.667.895,91
Actif circulant	634.782.494,02	526.853.428,24	107.929.065,78	
Moins passif circulant	465.586.770,11	386.648.927,75		78.937.842,36
BEAUSINS DE FINANCEMENT GLOBAL	169.195.723,91	140.204.500,49	28.991.223,42	
TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-65.329.097,38	-47.005.769,87		18.323.327,51

II EMPLOIS ET RESSOURCES

L'EXERCICE (FLUX)	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
* AUTOFINANCEMENT (A)		21.599.202,24		17.450.474,07
+ Capacité d'autofinancement		21.599.202,24		17.450.474,07
- Distributions de bénéfices				
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		1.833.353,18		3.404.124,67
Cession d'immo. incorporelles		1.833.353,18		3.404.124,67
Cession d'immo. corporelles				
Cession d'immo. financières				
Récupération sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
+ Augmentation du capital, apports				
+ Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
TOTAL RESSOURCES STABLES		23.432.555,42		20.854.598,74
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	7.702.159,51		4.605.138,46	
Acquisitions d'immo. incorporelles	459.530,00		21.145,00	
Acquisitions d'immo. corporelles	7.242.629,51		4.583.993,46	
Acquisitions d'immo. financières				
Acquisitions des créances immob.				
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	5.062.500,00		5.687.841,32	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)			92.926,00	
TOTAL II-EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	12.764.659,51		10.385.905,78	
III VARIATION DU BEAUSIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	28.991.223,42		24.179.922,94	
IV VARIATION DE LA TRESORERIE		18.323.327,51		13.711.229,98
TOTAL GENERAL	41.755.882,93	41.755.882,93	34.565.828,72	34.565.828,72

TABEUAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

TABEUAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

En mad

FENIE BROSSETTE Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION		MONTANT BRUT FIN D'EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	6.705.388,90						6.705.388,90
Frais préliminaires	6.705.388,90						6.705.388,90
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Prime de remboursement des obligations							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5.451.588,99	459.530,00					5.911.118,99
Immobilisation en recherche et développement	5.011.487,99	459.530,00					5.471.017,99
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	440.101,00						440.101,00
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	237.487.162,78	7.242.629,51		1.529.484,50	411.105,86		242.789.201,93
Terrains	17.700.000,00						17.700.000,00
Constructions	61.577.828,17						61.577.828,17
Installations techniques, matériel et outillage	105.650.767,99	5.210.978,66		194.735,37	411.105,86		110.255.905,42
Matériel de transport	9.392.016,54	1.196.863,97		1.334.749,13			9.254.131,38
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	43.166.550,08	834.786,88					44.001.336,96
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations corporelles en cours							
TOTAL GENERAL	249.644.140,67	7.702.159,51		1.529.484,50	411.105,86		255.405.709,82

TABEUAU DES AMORTISSEMENTS

En mad

FENIE BROSSETTE Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	CUMUL DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES		CUMUL DES AMORTISSEMENTS FIN D'EXERCICE
			EXPLOITATION	FINANCIÈRES	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	6.468.922,15	78.753,80			6.547.675,95
Frais préliminaires	6.468.922,15	78.753,80			6.547.675,95
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Prime de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.853.257,06	91.037,03			4.944.294,09
Immobilisations en recherche et développement					
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4.853.257,06	91.037,03			4.944.294,09
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	175.657.117,39	8.128.330,98			182.571.814,01
Terrains					
Constructions	42.333.262,45	2.328.750,84			44.662.013,29
Installations techniques, matériel et outillage	83.559.226,19	4.852.654,68		190.615,42	88.221.265,45
Matériel de transport	8.276.815,09	313.371,65		1.023.018,94	7.567.167,80
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	41.487.813,66	633.553,81			42.121.367,47
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
TOTAL GENERAL	186.979.296,60	8.298.121,81			194.063.784,05

TABEUAU DES PROVISIONS

B5. TABEUAU DES PROVISIONS

En mad

FENIE BROSSETTE Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS		REPRISES		FIN D'EXERCICE
		EXPLOITATION	FINANCIÈRES	EXPLOITATION	FINANCIÈRES	
SOUS TOTAL (A)	4.162.271,56					4.162.271,56
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	4.162.271,56					4.162.271,56
2. Provisions réglementées						
3. Provisions durables pour risques et charges						
SOUS TOTAL (B)	199.764.306,65	16.008.795,48	362.292,12	208.113,60	4.083.785,33	127.437,68
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	118.759.351,05	16.008.795,48				208.113,60
5. Autres Provisions pour risques et charges	81.004.955,60		362.292,12	208.113,60		127.437,68
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie						
TOTAL (A + B)	203.926.578,21	16.008.795,48	362.292,12	208.113,60	4.083.785,33	127.437,68

TABEUAU TITRES DE PARTICIPATION

B4. TABEUAU DES TITRES DE PARTICIPATION

En mad

FENIE BROSSETTE Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette
Immobilier le Nôtre	Immobilier	1,00%	3.000,00	3.000,00
SMIRRI	BTP	1,00%	100,00	100,00
Fenie Brossette Sénégal	Autres secteurs	100,00%	171.772,64	171.772,64
TOTAL			174.872,64	174.872,64

TABEUAU DES DETTES

TABEUAU DES DETTES

En mad

FENIE BROSSETTE Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE		
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON PAYEES
De financement	2.531.250,32	2.531.250,32	0,00	0,00
. Emprunt obligataires	0,00			
. Autres dettes de financement	2.531.250,32	2.531.250,32		
Du passif circulant	383.103.816,35	25.464.958,37	346.877.099,64	10.761.758,34
. Fournisseurs et comptes rattachés	243.346.495,86	9.108.435,75	223.476.301,77	10.761.758,34
. Clients créanciers, avances et acomp.	57.944.987,12		57.944.987,12	
. Personnel	4.662.706,32		4.662.706,32	
. Organismes sociaux	3.923.763,91		3.923.763,91	
. Etat	48.043.995,55	14.411.580,83	33.632.414,72	
. Comptes d'associés	0,00			
. Autres créanciers	2.444.941,79	1.944.941,79	500.000,00	
. Comptes de régularisation-passif	22.736.925,80		22.736.925,80	

TABEUAU DES CREANCES

TABEUAU DES CREANCES

En mad

FENIE BROSSETTE Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE	
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN
De l'actif immobilisé	482.172,50	482.172,50	0,00
. Prêts immobilisés	0,00		0,00
. Autres créances financières	307.299,86		307.299,86
. Autres titres immobilisés	174.872,64		174.872,64
De l'actif circulant	521.842.230,43	174.106.704,53	347.735.525,89
. Fournisseurs	22.851.692,50		22.851.692,50
. Clients et comptes	443.155.357,33	157.017.793,77	286.137.563,56
. Personnel	574.649,43		574.649,43
. Etat	39.055.896,62	1.170.267,43	37.885.629,19
. Comptes d'associés	0,00		
. Autres débiteurs	15.969.215,61	15.801.071,61	168.144,00
. Comptes de régularisation-	235.418,94	117.571,73	117.847,21

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT BAIL

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

En mad

FENIE BROSSETTE Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
TOTAL (1)	84.876.543,57	81.867.097,03
* Avals et cautions		
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements donnés		
* crédit enlèvement douane et autres	3.870.079,00	3.555.718,00
* Caution fiscale		
* Cautions marchés	81.006.464,57	78.311.379,03
TOTAL (1)	84.876.543,57	81.867.097,03
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
TOTAL (1)	0,00	0,00

COMMUNICATION FINANCIERE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2024

Le Conseil d'Administration de Fenie Brossette, réuni le 12 mars 2025 sous la Présidence de Monsieur Jamal BENYAHIA a examiné l'activité de la société au terme de l'exercice 2024 et arrêté les comptes au 31 décembre 2024.

Fenie Brossette a clôturé l'exercice 2024 avec un chiffre d'affaires consolidé qui s'élève à 698 M MAD marquant une hausse de 16% par rapport à l'exercice 2023. Cette progression est portée par une croissance soutenue des volumes de ventes au niveau de l'ensemble des métiers de Fenie Brossette et notamment au niveau des activités Eau, Concassage, Echauffage qui ont quant à eux affiché de solides performances.

Par ailleurs, des efforts soutenus en matière d'



Comptes sociaux au 31 décembre 2024

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Aux Actionnaires de la société
FENIE BROSSETTE S.A.
 Route de Mediouna - RN9
 Commune Sidi Hajaj, Oued Hassar,
 Douar Ouled Hadda

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **FENIE BROSSETTE S.A.** (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **158 997 202,92 MAD** dont un bénéfice net de **14 407 477,61 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société **FENIE BROSSETTE S.A.** au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

— Suite à l'arrêt rendu en appel sur une affaire litigieuse en Côte d'Ivoire, dans laquelle FENIE BROSSETTE a été condamnée à payer un montant de 28 MMAD, une provision complémentaire, couvrant la totalité du risque, a été constatée durant l'exercice 2019.

Courant 2021, la Cour de cassation ivoirienne a rejeté le pourvoi formé par FENIE BROSSETTE et a rendu exécutoire le jugement prononcé par la Cour d'appel. Par ailleurs, les procédures en exequatur, lancées dans le cadre de l'exécution, sur le territoire marocain, du jugement prononcé par la justice ivoirienne ont été rejetées par la juridiction marocaine.

A la date de l'émission du présent rapport, l'affaire est toujours en cours.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

2

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

EVALUATION DES CREANCES CLIENTS

Risque identifié

Les créances clients ayant une ancienneté de plus d'un an, présentent un risque de non-recouvrement et exposent la société FENIE BROSSETTE à une perte probable. Lesdites créances brutes totalisent un montant de 157.018 KMAD et représentent 35% du total des créances clients au 31 décembre 2024.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours à une méthode d'évaluation statistique et au jugement de la direction notamment en matière de (i) classification des clients en catégories homogènes, (ii) identification des créances présentant des indices de défaut indépendamment de leur classification et (iii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2024, les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 106.540 KMAD sur un total de créances de 443.155 KMAD.

Les créances clients constituent un point clé de l'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du caractère des hypothèses retenues pour la classification des clients et du niveau de jugement requis par la Direction/Management pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances à provisionner et le respect des méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- La vérification, par entretien avec la Direction, du caractère raisonnable des principales hypothèses et données sur lesquelles se fonde la classification et le provisionnement des créances clients ;
- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;
- Des tests substantifs de détails par échantillonnage des créances clients y compris celles à forte antériorité ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ;
- Le recalcul de la provision constatée dans les comptes de FENIE BROSSETTE tenant compte des principes retenus par la Direction.

EVALUATION ET DEPRECIATION DES STOCKS

Risque identifié

Les stocks de matières, évalués au coût unitaire moyen pondéré (CMUP), totalisent un montant de 234 761 KMAD et représentent 23% du total bilan au 31 décembre 2024.

La couverture du risque de dépréciation des stocks implique le recours au jugement de la direction principalement en matière de (i) classification des articles selon les catégories suivantes, et (ii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser :

1. Les articles actifs, dont la rotation est normale, ne font l'objet d'aucune dépréciation ;
2. Les articles inactifs, dont l'antériorité est supérieure à un an, font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 80% ;

3

3. Les articles non conformes (statut « Q ») font l'objet d'une dépréciation totale.

Au 31 décembre 2024, les provisions pour dépréciation des stocks s'élèvent à 23 936 KMAD sur un total de stocks de matières de 234 761 KMAD, dont 23 127 KMAD de provisions constituées sur les articles inactifs et 809 KMAD sur les articles non conformes.

Les stocks de matières constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers et du niveau de jugement requis par la Direction pour la catégorisation de ces stocks et leur évaluation.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons d'une part, examiné la méthode de valorisation adoptée par la société et les principes d'identification des stocks de matières nécessitant la constatation d'une provision pour dépréciation et d'autre part, vérifié le respect des méthodes de dépréciation des stocks, en procédant à ce qui suit :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks mises en place par la société afin de s'assurer de leur degré de fiabilité ;
- Identifier et tester, sur la base d'un échantillon d'articles, les contrôles jugés pertinents pour la valorisation des stocks selon la méthode du CMUP ;
- Assister aux inventaires physiques annuels des stocks, rapprocher les quantités inventoriées et celles valorisées en comptabilité et identifier les articles pouvant donner lieu à dépréciation ;
- Exploiter l'historique des états de stocks de matières afin d'identifier les articles inactifs ou à rotation lente. Un rapprochement a été effectué afin de relever les éventuels articles inactifs non pris en compte dans la base retenue par le management sur l'exhaustivité des stocks de matières ;
- Vérifier, sur la base d'un échantillon d'articles antérieurement provisionnés à 80%, que leur valeur de réalisation est au moins supérieure à 20% de leur coût.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

4

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes



5

Comptes consolidés au 31 décembre 2024

BILAN ACTIF CONSOLIDE

ELEMENTS	En K mad	31/12/2024	31/12/2023
Actif immobilisé		57.775	59.041
Immobilisations incorporelles		967	598
Immobilisations corporelles		56.137	57.773
Immobilisations financières		671	670
Actif circulant		585.244	483.016
Stocks et en-cours		219.118	160.322
Créances clients		296.913	266.944
Autres débiteurs		69.214	55.750
Trésorerie Actif		1.448	2.793
TOTAL ACTIF		644.467	544.850

BILAN PASSIF CONSOLIDE

ELEMENTS	En K mad	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		148.527	131.831
Capital		143.898	143.897
Primes d'émission, de fusion et d'apports		66.102	66.102
Autres réserves		-78.076	-85.390
Résultat de l'exercice		16.603	7.222
Capitaux propres part du Groupe		0	0
Intérêts minoritaires		0	0
Provisions pour risques et charges		31.358	37.077
Dettes financières		2.562	7.625
Passif circulant		395.393	318.628
Dettes fournisseurs		244.361	192.877
Autres créditeurs		151.032	125.751
Trésorerie - Passif		66.627	49.689
TOTAL PASSIF		644.467	544.850

CPC

ELEMENTS	En K mad	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		709.505	614.265
Chiffre d'affaires		698.170	602.967
Autres produits d'exploitation		11.334	11.298
Charges d'exploitation		-683.664	-597.145
Achats		-546.068	-486.328
Autres charges externes		-69.689	-53.117
Frais de personnel		-42.490	-39.843
Impôts et taxes		-596	-334
Amortissements et provisions		-24.304	-16.962
Autres charges d'exploitation		-516	-562
Résultat d'exploitation		25.841	17.120
Résultat financier		-3.772	-5.120
Résultat courant		22.069	12.000
Résultat non courant		-63	-3.005
Résultat avant impôts		22.006	8.995
Impôts sur le résultat		-5.403	-1.773
RESULTAT NET		16.603	7.222
Résultat net part du Groupe		16.603	7.222
Intérêts minoritaires		-	-



Aux Actionnaires de la société
FENIE BROSSETTE S.A.
Route de Mediouna - RN9
Commune Sidi Hajjaj, Oued Hassar,
Douar Ouled Hadda

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de de synthèse consolidés de la société FENIE BROSSETTE S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 148 527 KMAD dont un bénéfice consolidé de 16 603 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société FENIE BROSSETTE S.A au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous sommes acquiescés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

- Suite à l'arrêt rendu en appel sur une affaire litigieuse en Côte d'Ivoire, dans laquelle FENIE BROSSETTE a été condamnée à payer un montant de 28 MMAD, une provision complémentaire, couvrant la totalité du risque, a été constatée durant l'exercice 2019.
- Courant 2021, la Cour de cassation ivoirienne a rejeté le pourvoi formé par FENIE BROSSETTE et a rendu exécutoire le jugement prononcé par la Cour d'appel. Par ailleurs, les procédures en exécutif, lancées dans le cadre de l'exécution, sur le territoire marocain, du jugement prononcé par la justice ivoirienne ont été rejetées par la juridiction marocaine.
- A la date de l'émission du présent rapport, l'affaire est toujours en cours.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

EVALUATION DES CREANCES CLIENTS

Risque identifié

Les créances clients ayant une ancienneté de plus d'un an, présentent un risque de non-recouvrement et exposent la société FENIE BROSSETTE à une perte probable. Lesdites créances totalisent un montant de 130.125 KMAD et représentent 44% du total des créances clients au 31 décembre 2024.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours à une méthode d'évaluation statistique et au jugement de la direction notamment en matière de (i) classification des clients en catégories homogènes, (ii) identification des créances présentant des indices de défaut indépendamment de leur classification et (iii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2024, les provisions pour dépréciation des créances clients s'élevaient à 90.343 KMAD sur un total de créances de 387.258 KMAD.

Les créances clients constituent un point clé de l'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du caractère des hypothèses retenues pour la classification des clients et du niveau de jugement requis par la Direction/Management pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances à provisionner et le respect des méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- La vérification, par entretien avec la Direction, du caractère raisonnable des principales hypothèses et données sur lesquelles se fonde la classification et le provisionnement des créances clients ;
- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;
- Des tests substantifs de détails par échantillonnage des créances clients y compris celles à forte antériorité ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ;
- Le recalcul de la provision constatée dans les comptes de FENIE BROSSETTE tenant compte des principes retenus par la Direction.

EVALUATION ET DEPRECIATION DES STOCKS

Risque identifié

Les stocks de matières, évalués au coût unitaire moyen pondéré (CMUP), totalisent un montant de 247 046 KMAD et représentent 23% du total bilan consolidé au 31 décembre 2024.

La couverture du risque de dépréciation des stocks implique le recours au jugement de la direction principalement en matière de (i) classification des articles selon les catégories suivantes, et (ii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser :

1. Les articles actifs, dont la rotation est normale, ne font l'objet d'aucune dépréciation ;
2. Les articles inactifs, dont l'antériorité est supérieure à un an, font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 80% ;

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision, et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 24 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes



TFT

ELEMENTS	En K mad	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net consolidé		16.603	7.222
- Variation des provisions non courantes		- 5.718	- 139
- Dotations aux amortissements des immobilisations		8.243	8.773
- Prix de cession des immobilisations cédées		- 1.467	- 3.404
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées		826	301
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées		18.487	12.754
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité		-25.449	-19.605
Flux net de Trésorerie généré par l'activité		-6.962	-6.851
Acquisition des immobilisations corporelles		- 7.800	- 4.606
Variation des immobilisations financières		- 1	- 1
Prix de cession des immobilisations cédées		1.467	3.404
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-6.334	-1.203
Flux liés à la variation des capitaux propres		47	
Emissions (remboursements) d'emprunts		- 5.063	- 5.689
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement		-5.063	-5.689
Variation de Trésorerie		-18.311	-13.743
Trésorerie d'ouverture		- 46.896	- 33.153
Trésorerie de clôture		- 65.207	- 46.896
Variation de trésorerie nette		-18.311	-13.743

Variation Capitaux Propres

ELEMENTS	En K mad	31/12/2024	31/12/2023
CP social FB Maroc 31.12.2024		158.997	144.590
CP consolidés Groupe FB		148.527	131.831
ECART		10.470	12.759
Provisions filiales africaines		-83.384	-81.877
SN filiales africaines		89.369	89.888
Variation réserves		4.999	5.046
Elim titres		369	369
Elim non valeurs		157	236
Impact crédit bail		0	0
Impact écarts de conversion		-1.035	-900
Reclassement		-5	-3
ECART		10.470	12.759



Notes relatives aux comptes consolidés

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe FENIE BROSSETTE sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis No 5 du 26 mai 2005.

MODALITES DE CONSOLIDATION

• Méthode de comptabilisation

Le Groupe FENIE BROSSETTE contrôle de manière exclusive toutes les entités incluses dans son périmètre de consolidation. Par conséquent, ces entités sont consolidées par la méthode l'intégration globale. Le contrôle exclusif s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- Soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

• Date de clôture

Toutes les entités du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre 2024.

• Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

✓ Elimination des opérations intragroupes :

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

✓ Impôts :

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et les retraitements de consolidation.

METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

✓ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels).

✓ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation.

✓ Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré - premier sorti (FIFO).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

✓ Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée à l'apparition d'un risque de non-recouvrement.

Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture.

INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2024 est la suivante :

Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthodes de Consolidation
FENIE BROSSETTE SA	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Sénégal	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Côte d'Ivoire	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Mauritanie	100%	100%	Intégration globale

COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour l'exercice 2024 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

▪ Actif immobilisé

✓ Immobilisations corporelles

Le détail des immobilisations corporelles par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31/12/2024	31/12/2023
Terrains	17.700	17.700
Constructions	61.578	61.578
Installations techniques, matériel et outillage	110.627	106.527
Matériel de transport	11.140	11.387
Mobilier, matériel de bureau	45.403	44.061
Brut	246.447	241.253
Constructions	44.662	42.333
Installations techniques, matériel et outillage	92.687	88.532
Matériel de transport	9.453	10.272
Mobilier, matériel de bureau	43.509	42.342
Amortissements et provisions	190.311	183.480
Net	56.137	57.773

✓ Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent essentiellement de titres de participation et créances.

Notes relatives aux comptes consolidés

Actif circulant

✓ Stocks et en cours

Le détail des stocks et encours par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31/12/2024	31/12/2023
Marchandises	238.753	183.113
Travaux en cours	8.293	3.342
Brut	247.046	186.455
Provisions	- 27.928	- 26.133
Net	219.118	160.322

✓ Autres débiteurs

Le détail des autres débiteurs par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	22.831	12.864
Personnel	575	515
Etat	36.492	29.604
Autres débiteurs d'exploitation	- 1.476	3.339
Comptes de régularisation actif	10.792	9.428
Total	69.214	55.750

Capitaux propres

Variation des capitaux propres consolidés (et part du groupe)

(en milliers de DH)	Total
Capitaux propres au 01 janvier 2024	131.831
Variation réserves	93
Résultat consolidé de l'exercice	16.603
Capitaux propres au 31 décembre 2024	148.527

Dettes de financement

Le détail des dettes de financement par nature se présente comme suit :

(en milliers de DH)	31/12/2024	31/12/2023
Autres dettes de financement	2.562	7.625
Dettes de crédit bail	-	-
Total	2.562	7.625

Provisions non courantes pour risques et charges

Les provisions non courantes couvrent les risques constitués par les filiales

(en milliers de DH)	31/12/2024	31/12/2023
Autres provisions pour risques et charges	31.358	37.077
Total	31.358	37.077

Autres créditeurs

Le détail des autres créditeurs par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31/12/2024	31/12/2023
Clients créditeurs, avances et acomptes	57.945	48.896
Personnel	4.857	4.729
Organismes sociaux	3.980	4.131
Etat	59.395	50.372
Comptes d'associés	-	-
Autres créanciers	2.119	2.860
Comptes de régularisation passif	22.737	14.764
Total	151.032	125.751

Chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises en l'état	550.259	484.268
Ventes de biens et services produits	147.911	118.699
Total	698.170	602.967

Achats et autres charges externes

Le détail des achats et autres charges externes s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31/12/2024	31/12/2023
Achats revendus de marchandises	- 474.612	- 416.792
Achats consommés de matières et fournitures	- 71.456	- 69.536
Autres charges externes	- 69.689	- 53.117
Total	-615.757	-539.445

Résultat financier

Le détail du résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31/12/2024	31/12/2023
Gains de change	1.181	1.164
Reprises financières	3.109	4.328
Produits financiers	4.289	5.492
Charges d'intérêts	- 5.702	- 6.980
Dotations financières	- 2.359	- 3.632
Charges financières	-8.061	-10.612
Résultat financier	-3.772	-5.120

Résultat non courant

Le résultat non courant s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31/12/2024	31/12/2023
Plus values sur cessions d'immobilisations	1.467	3.404
Autres produits non courants	270	5.939
Produits non courants	1.737	9.343
Autres charges non courantes	- 1.592	- 6.642
Dotations non courantes	- 208	- 5.706
Charges non courantes	-1.800	-12.348
Résultat non courant	-63	-3.005

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31/12/2024	31/12/2023
Impôt exigible	- 5.403	- 1.773
(Charges) / produits d'impôts différés	-	-
(Charges) / produits d'impôt consolidé	-5.403	-1.773